

# Le maire d'Aoste excédé après un nouvel acte d'incivilités



Jeudi 14 janvier 2021,

Roger Marcel est excédé. Les incivilités comme celles-ci, il ne les supporte plus. C'est le cri d'alarme de l'édile après avoir découvert, lundi 11 janvier, que les barrières de sécurité jouxtant le petit pont de bois longeant la Bièvre (côté giratoire du contournement route de Granieu) aient été jetées dans la rivière.

« Nous avons installé ces deux barrières métalliques des deux côtés du pont pour la raison suivante, il est en bois et certaines lames sont abîmées, il y a des trous sur le passage du pont et il est devenu dangereux. Alors en attendant sa réfection, nous ne souhaitons pas que les riverains l'empruntent. »

Mais voilà, certains usagers ont bravé l'interdit à leurs risques et périls, pire, ils ont volontairement jeté les deux grilles par-dessus bord. « Si un accident survient, je suis responsable de cette situation. Pour la sécurité de tous, nous avons mis en place ce système préventif, mais ces actes d'inconscience me dépassent ! »

From: <https://www.abonnel.fr/> - notes informatique & technologie

Permanent link: [https://www.abonnel.fr/vie\\_pratique/granieu/actualite/2021-01-14-le-maire-excede-apres-un-nouvel-acte-d-incivillite](https://www.abonnel.fr/vie_pratique/granieu/actualite/2021-01-14-le-maire-excede-apres-un-nouvel-acte-d-incivillite)

Last update: **2023/10/02 08:30**

